

Rapport P-243 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-243 intitulée: «Chemin sécurisé pour les écoliers du quartier de Saint-Gervais».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 24 novembre 2010)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-243 au Conseil administratif.